

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 25 Février 2016

L'an Deux Mil seize le jeudi 21 février, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 18 février 2016

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Pascal DUBOEUF, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, M Jean-Pierre KHIREDDINE, M Noël BROCHIER, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA ; Mme Nicole VIRICEL, Mme Michelle GASSILLOUD.

Absents excusés: Mme Christel CANU, arrivée à 20h25 ;
Mme Aurélie LEVIEUX, arrivée à 20h40
M Sébastien GUYOT

Absent : M Henri BRUYAS

Secrétaire de séance : Mme Sylvie THIVILLIER

Début de la séance à 20h00

En préambule, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'assemblée pour ajouter une délibération portant sur la modification du montant de l'attribution de compensation à verser à la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais dans le cadre de la procédure dit de révision libre.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2016.

Mme Michelle GASSILLOUD s'abstient

• DELIBERATION : Sollicitation d'une dotation de soutien à l'investissement public local pour la réhabilitation de la salle Jean Letrève

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle dotation de soutien à l'investissement public local de la Préfecture vient d'être proposée aux communes. Les travaux de réhabilitation de la salle Jean Letrève n'ayant pas encore commencés, le projet est encore éligible à cette dotation. Monsieur le Maire propose de présenter un dossier pour les travaux relatifs à la réhabilitation de la salle Jean Letrève. Il expose le plan de financement de la réhabilitation hors maîtrise d'œuvre :

Subvention sollicitée au titre de la DETR (Etat)	142 500 €
Subvention sollicitée au titre du contrat triennal (Département)	196 000 €
Nouvelle dotation de soutien à l'investissement	143 048 €
Fonds propres ou emprunt (20%)	<u>120 386 €</u>
Total	601 934 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION: modification du montant de l'attribution de compensation à verser à la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais(CCHL) dans le cadre de la procédure dit de révision libre - Charges du personnel administratif.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées chargée de déterminer les dépenses liées au personnel mis à disposition dans chacune des communes membres a rendu son rapport en date du 26 janvier 2016. En effet l'article 4 des statuts prévoit que « la Communauté de communes est l'employeur des personnels nécessaires au fonctionnement des tâches administratives de chaque commune membre. Ces derniers sont mis à disposition des communes par convention ». Il est apparu nécessaire de « flécher » les dépenses de personnel dans les budgets communaux à travers une révision des attributions de compensation.

Pour la commune de POMEYS le montant des charges de personnel administratif mis à disposition s'élève à 43 419.73 €. Un jeu d'écriture sera opéré sur le budget de la CCHL et de la commune pour montrer ce coût.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATIONS : Acompte subvention OGEC

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de l'OGEC qui sollicite le versement d'un acompte de 14 000 € pour le fonctionnement de l'école privée St Exupéry.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATIONS : Subventions aux associations

La commission « Vivre ensemble » expose son travail sur les demandes de subventions reçues pour cette année. Après en avoir débattu, le conseil décide de suivre les propositions de la commission.

MONTANT SUBVENTION	NOM DE L'ASSOCIATION		
		600 €	Comité des fêtes
200 €	Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	1 000 €	Foot Hauts Lyonnais
1 000 €	OGEC achat mobilier et jeux	1 000 €	Basket BUHL
2 000 €	APEP	475 €	Chorale Chantefontaine
200 €	Sourire et partage	100 €	Hôpital Chazelles/lyon
150 €	Vélocithèque	400 €	Association des familles « Familles en mouvement »
1 500 €	AS POMEYS Tennis de Table	500 €	Maison des Jeunes
100 €	Groupe Déprim' Espoir	280 €	Folk
100 €	Centre Léon Bérard	280 €	Classes en 6 (vin d'honneur)
200 €	Téléthon		
		TOTAL	10 085 €

12 VOIX POUR
1 ABSTENTION DE Michelle GASSILLOUD

QUESTIONS DIVERSES :

CHAUFFERIE DE L'EGLISE : 2 lots sont notifiés. L'entreprise Roger MARTIN a été choisie pour le lot Démolition /Désamiantage pour un montant de 11 651.40 € HT et l'entreprise BENIERE pour le lot chauffage pour un montant de 20 205 € HT. Le lot Maçonnerie/Conformité incendie est toujours étudié par le Maître d'œuvre et le bureau de contrôle technique.

TRAVAUX ECOLE : Le portail a été réinstallé et repeint de la même couleur que la barrière.

TRAVAUX JEAN LETREVE : 78 offres ont été reçues pour les 13 lots du marché de travaux. Les offres sont actuellement à l'étude chez le maître d'œuvre.

ARRET DES CARS DU COUZON : 4 entreprises ont été sollicitées pour répondre à une consultation, c'est l'entreprise RIVOLLIER TP qui a proposé la meilleure offre. Les travaux devraient se dérouler pendant les vacances scolaires d'avril.

TERRAIN DE FOOT : la commune a été alertée sur le mauvais état de la pelouse du terrain de foot suite à la sécheresse de l'été dernier. Des devis sont en cours pour le remettre en état.

ESPACE VERT DU COUZON : L'espace vert/arrêt de car du Couzon, à l'entrée du village est en train d'être nettoyée. La haie de Charmilles va être arrachée et remplacée par une nouvelle haie avec notamment des arbustes fleuris.

ESPACE VERT SALLE ST ROCH : L'emplacement qui accueillait l'ancienne cuve de propane a été nettoyé par les agents communaux ; taille des arbustes et pose de bordures pour retenir le gazon.

AIRE DE PIQUE NIQUE DES ORMES : L'espace de l'aire de pique-nique a été nettoyé, les tables et les bancs ont été sablés et les plateformes en herbe ont été sécurisées.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES : Dimanche 06 mars à la salle Paul Claudel. Denis RAGEYS, agent technique communal, fera un exposé sur l'objectif « zéro phyto »

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Le recensement de la population est terminé. Tous les logements ont été enquêtés et un très bon taux de retour internet de 62% a été enregistré.

PORTES OUVERTES DES ECOLES : Vendredi 08 avril à 17h30, portes ouvertes des 2 écoles.

La séance est levée à 22 :00
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Judi 17 Mars 2016 à 20h00